

«L'engagement politique apporte une solide expérience générale de la vie»

Corinne Ingold est syndique de la Commune de Villeneuve (VD), dont elle est tombée amoureuse il y a vingt ans. Le mandat politique lui permet aussi d'avoir une solide expérience générale de la vie, très utile pour son mandat de juge.

Madame Ingold, comment en êtes-vous venue à vous impliquer activement dans la vie politique de votre commune?

Corinne Ingold: Mon mari et moi venions de la région lausannoise, très urbaine. Lorsque nous sommes arrivés à Villeneuve il y a vingt ans, nous sommes tombés amoureux de ce bourg et de son bord du lac. Nous nous sommes rapidement intégrés, et je me suis dit que ce serait bien de m'impliquer en politique. D'abord au conseil communal, puis en municipalité et, enfin, à la syndication.

Avez-vous été élue à la première tentative?

Corinne Ingold: Oui, que ce soit au conseil communal ou à la municipalité.

Combien de temps consacrez-vous à votre fonction au sein du conseil municipal?

Corinne Ingold: 55% officiellement. Mais en réalité: environ 80%.

Etes-vous en mesure de concilier votre mandat politique avec votre profession?

Corinne Ingold: Oui, car, en dehors de la politique, mon mandat de juge ne me prend qu'environ 20% de mon temps.

Est-ce que votre employeur soutient-il le fait que vous exercez une fonction politique?

Corinne Ingold: Oui, ce n'est pas un problème, puisqu'il s'agit d'une activité accessoire.



Corinne Ingold est syndique de la Commune de Villeneuve (VD), juge au tribunal d'arrondissement de l'Est vaudois et membre du Conseil d'Administration de la Banque Raiffeisen de la Riviera.

Photo: José Crespo



Recevez-vous peut-être même l'appui de votre employeur dans l'exercice de vos fonctions?

Corinne Ingold: Oui, j'y reçois de nombreux encouragements.

Quelles compétences avez-vous acquises en tant que conseillère municipale que vous pouvez appliquer dans votre profession?

Corinne Ingold: L'esprit de synthèse.

Inversement, quelle expérience ou quelles compétences avez-vous acquises dans votre travail et qui vous servent à présent en tant que conseillère municipale?

Corinne Ingold: Prendre des décisions et les assumer.

Du point de vue de l'employeur, quels sont les avantages qui découlent du fait qu'une employée occupe une charge politique?

Corinne Ingold: Le fait d'être engagée à la tête d'un exécutif permet d'avoir une solide expérience générale de la vie, ce qui est fort apprécié dans le domaine judiciaire. Il apporte en outre des connaissances approfondies en matière d'application des lois. Il est enfin un plus, lorsqu'il s'agit de trancher.

Qu'est-ce qui vous plaît dans votre fonction de conseillère municipale? Pourriez-vous nous décrire des rencontres ou des expériences positives?

Corinne Ingold: Ce que j'apprécie plus spécialement, ce sont toutes les occasions d'échanger avec bon nombre d'interlocuteurs, parmi lesquels des personnalités passionnantes, voire brillantes, des amoureux de leur métier, des citoyennes, des citoyens de tous âges et de tous les milieux ou des bénévoles qui mettent leur temps et leurs compétences au service des autres. Les aînés tiennent une place particulière dans mon cœur. Leur histoire, leur parcours de vie me touchent. Ils sont souvent reconnaissants et très au courant de ce qui se passe au niveau politique, que ce soit au niveau communal, fédéral ou international. Leur fraîcheur, leurs centres d'activité multiples et l'intérêt que la plupart portent à leur environnement quotidien est encourageant et motivant, et c'est une belle leçon.

Qu'est-ce que cette fonction vous apporte? Vous passez quand même beaucoup d'heures loin de chez vous.

Corinne Ingold: Après huit ans passés à l'exécutif, mon enthousiasme pour la chose publique est toujours présent. Je suis très sensible à la démocratie directe

et à notre système de milice, dont nous pouvons être fiers. Que l'on fasse de la politique ou que l'on soit bénévole au sein d'une association, pour moi, c'est quelque chose de très noble d'engager son temps et ses compétences pour des projets qui vont bénéficier à tous.

Quel projet que vous avez mené à bien vous rend particulièrement fière ?

Corinne Ingold: Une nouvelle salle de gym flambant neuve, plantée dans les vignes, d'une esthétique magnifique. Mais, mon coup de cœur, c'est un service de minibus qui relie, deux fois par semaine, le centre et les hauts de Villeneuve, ce qui permet à de nombreuses personnes non motorisées, dont nos aînés, d'être moins isolées. Elles peuvent ainsi voir du monde, aller prendre un café ou faire leurs courses en plaine.

Pouvez-vous nous citer un exemple de situation vraiment difficile que vous avez dû affronter en tant que conseillère municipale?

Corinne Ingold: Le rejet, via un référendum, du passage d'une ligne de bus au centre de la localité. Un crève-cœur, puisque à mon sens, il s'agissait là d'une formidable opportunité pour nos citoyens.

Quels sont les avantages de s'impliquer dans la politique communale?

Corinne Ingold: Une certaine notoriété qui vous ouvre de nombreuses portes et vous fait découvrir des univers, des réseaux ou des domaines d'activité auxquels vous n'auriez pas forcément eu accès autrement. Mais, la notoriété – même si elle est relative – est à double tranchant, car l'exposition permanente est parfois lourde à porter.

Veillez donner trois raisons pour lesquelles il vaut la peine de s'impliquer dans la politique communale.

Corinne Ingold: Le fait de pouvoir contribuer à faire avancer des projets destinés à améliorer les conditions de vie des habitants de sa ville. L'acquisition de très nombreuses compétences (juridiques, techniques, financières, leadership, ...). Le développement d'un réseau professionnel, politique et amical.

*Alexandra Perina-Werz
Raiffeisen Suisse*